

## Compte rendu de la visite « y'a rien à voir » - Dimanche 6 octobre 2024

**Près de 50 personnes étaient présentes à ce circuit automobile programmé le dimanche 6 octobre 2024 par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles en partenariat avec les municipalités de Saint-Hilaire-les-Monges, Saint-Germain-Près-Herment et Herment.**

**Il était accompagné, pour la dernière visite de la saison, par Renée Couppat, guide de pays et Pierre Ganne, archéologue et animateur de la Maison archéologique des Combrailles.**

Après un mot d'accueil de Monsieur Boris Souchal, président du SMADC puis de Monsieur Nicolas Donnat, maire de Saint-Germain-Près-Herment, les deux guides ont conduit le groupe au lieu-dit Saint-Germain, à l'emplacement de l'église de Saint-Germain-Près-Herment, aujourd'hui disparue.

Pierre Ganne a présenté le peuplement historique de la commune de Saint-Germain-Près-Herment qui remonte au moins à 5000 ans si on se réfère à la présence d'un dolmen à Farges, classé Monument Historique en 1889.

La toponymie du hameau de Villedemange, est un indice, quant à elle, d'un peuplement au Haut Moyen Age.

La création et l'expansion d'Herment au XII<sup>ème</sup> siècle vont peu à peu grignoter les terres des villages environnants dont Saint-Germain-Près-Herment (confer croquis, ci-contre).



Renée Couppat a ensuite pris le relais pour décrire, sur site, l'édifice disparu d'après ses recherches aux Archives Départementales du Puy-de-Dôme. La première mention de l'église remonte au XII<sup>ème</sup> siècle ; d'après les visites pastorales, cet édifice roman dispose d'une simple nef avec une chapelle seigneuriale, une sacristie et un clocher plus ou moins en mauvais état.

A la période Révolutionnaire, l'église, le presbytère et le cimetière sont vendus au titre des biens nationaux.

La description de la vente aux enchères fait alors mention d'un presbytère en ruine et d'un four à pain couvert à paille, d'un cimetière clos qui entoure l'église et la chapelle sont quasi ruinées ; le clocher peigne ou mur est pourvu de deux cloches ; la toiture est alors couverte de tuiles creuses contrairement à l'usage de la Lauze aujourd'hui dans la région.

Monsieur Martin Michon, propriétaire de la grange qui jouxte les bâtiments en vente, fait une offre ainsi que Nicolas d'Autier de Villemontée, juge de paix à Herment, qui remporte l'adjudication.

Quelques clauses révolutionnaires sont néanmoins liées à cette vente : le mobilier de l'église et les deux cloches reviennent à la Nation ; aucune inhumation ne devra être effectuée dans le cimetière pendant 10 ans avant que les terres ne puissent être exploitées.

Le lot sera revendu à Monsieur Gallerie, agriculteur et natif de Saint-Germain-Près-Herment et deviendra un domaine agricole.

Ce changement d'usage est d'ailleurs clairement visible sur le cadastre napoléonien de 1813 où la parcelle est coloriée en rouge ; le bleu étant réservé notamment pour les édifices religieux.

De l'église ne subsistent que la serrure et la clé, réemployées, un temps, sur une grange située entre Villedemange et La Perrière.



Tout le mobilier de l'église à la Nation sauf peut-être un retable et une statue, qui selon la tradition orale, seraient installés dans la Collégiale d'Herment.



L'inventaire de 1905-1906 de la Collégiale d'Herment ne fait pas référence à ce mobilier provenant de l'église de Saint-Germain, ni même avant, Ambroise Tardieu.

Après cette halte à la Collégiale d'Herment où plusieurs hypothèses se sont affrontées au sujet du dit mobilier, le circuit patrimoine « y a rien à voir » s'est poursuivi à Saint Genès, village de Saint-Hilaire-les-Monges où un vibrant hommage a été rendu à Marie-Jo Malergue, native et érudit de ce village et « habituée » des visites patrimoine.

Avant la Révolution, la commune de Saint-Hilaire-les-Monges est divisée en deux paroisses : Saint-Genès autour du prieuré et Le Montel Saint-Hilaire (bourg actuel du village).

Le prieuré de Saint-Genès, qui dépendait du prieuré de Confolent-Port-Dieu (fondé en 1060), lui-même dépendant de la Chaise-Dieu (fondée en 1043), a sans doute été érigé, dans la foulée, entre la fin du XI<sup>ème</sup> siècle et le début du XII<sup>ème</sup> siècle ; la première mention écrite sur cet édifice remonte à 1184, date de parution d'une lettre de Lucius III, le mettant sous sa protection.

Les bénédictines de ce prieuré sont issues de « bonnes familles des Combrailles » dont celle des Chalus, le prieuré est assez richement doté. Il comptera, au plus haut, 25 religieuses pour retomber à six moniales et quatre sœurs converses (travaux domestiques et manuels) en 1789.

Au plan cadastral, l'église dispose d'un chœur et de deux petites chapelles ; le cimetière clos, entoure l'église, placée sous le vocable de Notre-Dame de l'Assomption.



A la Révolution, lors de la vente des bâtiments au titre des biens nationaux, l'église est décrite comme en bon état ; au-dessus du chœur, on trouve un appartement permettant de recevoir abbé ou représentant de l'évêque, en dehors du cloître des religieuses.

Les bâtiments conventuels abritent cuisine, cave, salle à manger, chambre des étrangers et à l'étage le dortoir des moniales, la chambre et le salon de l'abbesse et une chambre à la tapisserie rouge.

Le cliché d'un vestige de peinture murale où figure une bénédictine à l'habit noir et des bâtiments, pris en 2006 par Cédric Rougheol, présent à la visite, est le seul élément qui nous reste de l'intérieur du prieuré.



En 1792, ce sont les seigneurs locaux et notables qui vont racheter l'ensemble des bâtiments conventuels et les domaines agricoles, richement pourvus, notamment en bêtes à cornes.

Peu à peu, l'église et les bâtiments ne sont plus entretenus et les matériaux pillés.

En 1822, une énorme querelle au sujet de ces matériaux intervient entre la commune de Puy-Saint-Gulmier qui souhaiterait les utiliser pour rénover son église et celle du Montel de Saint-Hilaire pour l'agrandir.

En 1828, un commissaire de Clermont Ferrand est dépêché pour apaiser les esprits et va partager les blocs en présence des deux maires et des deux curés : 1/3 est alloué à Puy-Saint-Gulmier et les 2/3 à Saint-Hilaire-les-Monges.

La première mention de la paroisse du Montel Saint-Hilaire, placée sous le vocable de Saint Gabriel, remonte à fin XIIème - début du XIIIème siècle.

Sur l'église du bourg de Saint-Hilaire-les-Monges (ancienne paroisse du Montel Saint-Hilaire), les visiteurs ont pu observer les nombreuses reprises et mosaïques de granits et laves de cet édifice.



En 1783, les visites pastorales décrivent l'église comme un édifice ancien, couvert à tuile, voûté ; le pignon ouest supporte un clocher fendu ; la tribune vermoulue, menace de s'effondrer.

Pourtant aucune trace de travaux aux archives si ce n'est le repavage de l'église grâce aux matériaux de l'église de Saint-Genès après l'arbitrage de 1828.

Le tableau des bienfaiteurs situé à l'intérieur de l'église nous livre l'explication : les habitants ont réalisé eux-mêmes les travaux ou fourni matériaux ou subsides.

Enfin, Monsieur Georges Amadon, maire de Saint-Hilaire-les-Monges, accompagné de son épouse durant toute la visite, a offert le pot de l'amitié en fin d'après-midi.

*Compte rendu Céline Buvat d'après les commentaires de Renée Couppat et Pierre Ganne  
28 octobre 2024*